

FORMULAIRE DE DEMANDE DES TITULAIRES DE PERMIS

art.59.6 – 59.14 Loi sur le Barreau
Règlement administratif n° 10 du Barreau

(Formulaire à remplir pour avoir l'approbation de virer des fonds en fiducie au Barreau)

A. COORDONNÉES DU OU DE LA TITULAIRE DE PERMIS/DU CABINET JURIDIQUE

Nom	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopieur	
Courriel	

Choisir une option :

_____ Demande en application de l'article 59.6 (1) a), la personne qui a droit à ces fonds est connue.
(Remplir les sections B, C, D, F et G.)

_____ Demande en application de l'article 59.6 (1) b), la personne qui a droit à ces fonds n'est pas connue.
(Remplir les sections B, D, E)

B. RENSEIGNEMENTS SUR LE DOSSIER OU L'AFFAIRE

Nom et matricule du titulaire de permis responsable du dossier ou de l'affaire	
Numéro assigné par le titulaire de permis ou le cabinet au dossier ou à l'affaire	
Référence au dossier	
Type de dossier ou d'affaire (p. ex., blessures personnelles, dossier immobilier) S'il s'agit d'un dossier en litige, précisez le type d'affaires, s'il s'agit d'un dossier immobilier, indiquez l'adresse de la propriété)	

C. Renseignements sur le client ou la partie qui a droit aux fonds

Lorsqu'il y a plus d'une personne qui a droit aux fonds, joindre une feuille séparée pour chaque personne et répondre à toutes les questions pour chaque personne.

Nom complet du client et dernière adresse connue.	
Nom complet de la partie qui a droit aux fonds (s'il diffère de celui du client) et dernière adresse connue	
Si le client est une société, nom complet de la personne qui donne les directives au titulaire de permis sur le dossier ou l'affaire	
Dernier numéro de téléphone connu de la partie qui a droit aux fonds	
NAS ou numéro de société (si connu) de la partie qui a droit aux fonds	
Date de naissance de la partie qui a droit aux fonds	
Homme ou femme ?	
Numéro de permis de conduire (si connu) de la partie qui a droit aux fonds	
Tout autre renseignement qui peut identifier la personne ou confirmer la validité de son droit aux fonds (p. ex., noms, dates de naissance des enfants)	

D. Fonds en fiducie

Montant en dollars des fonds non réclamés	
Joindre une copie du grand livre de fiducie du client.	
Date à laquelle le titulaire de permis a reçu les fonds en fiducie	
Dernière date à laquelle les fonds étaient en activité	
Raison pour laquelle les fonds n'ont pas été payés par le titulaire de permis ou le cabinet à la personne ou aux personnes qui y avaient droit.	
Les fonds sont-ils assujettis aux conditions de fiducie ou à des réclamations concurrentes ? (Le cas échéant, donner tous les détails et joindre les documents pertinents.)	_____ Oui _____ Non

E. DROIT AUX FONDS NON DÉTERMINÉ

Raison pour laquelle le droit aux fonds ne peut pas être déterminé (joindre une annexe au besoin)

F. EFFORTS FAITS POUR REMBOURSER LES FONDS

Joindre des copies de tout document qui décrit les démarches entreprises pour rembourser les fonds. (Les démarches énumérées ci-dessous sont des exemples de ce qu'un titulaire de permis ou un cabinet peut faire pour rembourser les fonds. Un titulaire ou un cabinet doit démontrer que toutes les démarches raisonnables ont été entreprises pour trouver les bénéficiaires des fonds en fiducie, avant que la demande ne soit approuvée.)

Remarque : Si la correspondance avec une partie ayant droit aux fonds a été retournée, veuillez joindre une copie de l'enveloppe retournée qui devrait indiquer la raison du retour.

Démarches entreprises :	Oui	Non	Date(s)	Résultats/Commentaires
Envois de lettres, de télécopies, de courriels (joindre des copies)				
Appels faits (donner le ou les numéros de téléphone)				
Recherche de permis de conduire				
Recherche sur Internet 411.ca				
Bell Canada				
Recherche de biens personnels (LSM)				
Recherche de titre				
Recherche de société				
Autre (préciser)				

Remarque : La section G doit être remplie.

G. Le Barreau fait publier un avis chaque année dans la *Gazette de l'Ontario* indiquant le nom et la dernière adresse connue de chaque personne qui a droit à des fonds versés au Barreau au cours de l'année précédente. La publication du nom et de l'adresse n'est pas requise si :

- (i) La publication du nom ou de l'adresse enfreint votre devoir de confidentialité envers le client ou la personne qui a droit aux fonds,
- (ii) Il y a des motifs raisonnables de croire que la publication du nom ou de l'adresse constitue un risque majeur ou peut causer des blessures ou des problèmes psychologiques à la personne dont le nom et l'adresse sont publiés, ou à une autre personne.

Est-ce que le nom du client ou de la personne qui a droit aux fonds devrait être exclu de la publication dans la *Gazette de l'Ontario* ? Oui _____ Non _____

Si oui, veuillez préciser _____

H. CERTIFICATION DU TITULAIRE DE PERMIS

Les fonds seront réclamés par le Barreau sur approbation de la demande. *Les chèques envoyés avec la demande seront retournés.* Page 3

Je soussigné, _____ de _____, dans la Province de l'Ontario, certifie que les renseignements que j'ai fournis dans la présente demande et dans toutes les pièces jointes sont, à ma connaissance, exacts.

Date

Signature

Prière d'envoyer la demande dûment remplie et tous les documents d'appui au :

Barreau de l'Ontario
Programme de fonds en fiducie non réclamés
Service du syndic
1100-393, avenue University
Toronto (Ontario) M5G 1E6

Télécopieur 416 644-4880
Téléphone : 416 947-3300 p. 3312